L'ABEILLE.

IMPRIMÉ CHAQUE JOUR, EXCEPTÉ LES JOURS DE FÊTE, PAR JEROME BAYON, IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il n'y a pas d'opinion qui ne trouve un défenseur."

LUNDI MATIN, 2 JUIN 1834.

POUR GOUVERNEUR

J. B. DAWSON.

INTELLIGENCE.

La malle du nord ne nous a apporté que les journaux de New-York du 18 mai, et deux de Charleston du 25.—Rien de nouveau.

NOUVELLES DIRECTES DE FRANCE.

Le navire *Salem* est arrivé hier du Hâvre, d'où il est parti le 17 avril. Nous n'avons pu nous procurer qu'à dix heures du soir un journal du 16, d'où nous avons extrait tout ce qui nous a paru intéressant. On trouvera ces nouvelles sous le titre *Extérieur*.

Une armée russe forte de plus de 40,000 hommes s'avançait sur les frontières de la Turquie.

Méhémet-Ali a positivement refusé de se soumettre aux injonctions de l'amiral Roussin.

La Russie a déclaré au gouvernement français sa détermination d'intervenir dans les affaires de la Turquie.

De nombreuses arrestations ont eu lieu à Francfort par suite des troubles du 3. Il régnait une grande fermentation en Allemagne.

Le procès de l'éditeur de *la Tribune* devait être jugé le 16. Le gouvernement a cru nécessaire de prendre des *mesures militaires* pour ce jour-là. Plusieurs maisons qui gardent différents points de défense importans, seront occupés dès le matin par la force armée.

LITHOGRAPHIE.

C'est depuis peu qu'on a introduit aux ventes publiques de terrains les plans lithographiés qui offrent aux acquéreurs l'avantage de voir d'un coup d'œil la position respective de chaque terrain et de juger en, examinant l'ensemble des lots, quels sont ceux qui par leur situation présentent le plus de chance d'augmentation de valeur et sont le plus dignes de fixer leur choix. Ces plans, dont nous recommandons l'usage aux vendeurs de propriétés foncières, ont tous été faits par M. ZIMMER, imprimeur-lithographe. Ce genre de lithographie est d'un usage fort répandu en France, et il ne peut que le devenir ici où les ventes de terrains sont si fréquentes. La promptitude avec laquelle ces plans sont faits, et les autres avantages que nous avons signalés plus haut ne peuvent manquer d'en introduire l'usage parmi nous. M. ZIMMER lithographie aussi des circulaires de négociants, des prix-courants, des cartes de visite et tous autres imprimés. Son art est encore nouveau parmi nous et nous lui souhaitons un succès complet.

—Les journaux d'Albany du 16 mai parlent d'une crue d'eau considérable dans la rivière du Nord. Jamais, disent-ils, on n'a eu d'exemple dans le pays d'une inondation aussi forte. Il y a 9 ou 10 pieds d'eau dans les rues de Pier et du Quay. On ne voit que des bateaux en mouvement dans les rues de South Market. Dean et plusieurs autres; les caves des deux côtés de Market street jusqu'aux rues Union, Liberty et Green sont submergées. On ne peut approcher d'Eagle-Tavern et du reste de Market street, qu'en esquifs ou bateaux-à-vapeur et autres navires.

La perte est, dit-on, assez considérable et fâcheuse, surtout à l'époque de l'activité des affaires. Une grande quantité de bois de charpente a été emportée par les eaux, et beaucoup de marchandises en magasin sont sérieusement avariées.

Le canal du nord a aussi souffert. Il y a grand nombre de travaux entre Canajoharie et Little Falls; la navigation y a été suspendue au moins une semaine. Il y aura bien des réparations à faire entre Schenectady et Utica.

Il paraît que personne n'a péri. On avait annoncé que 7 personnes s'étaient noyées, mais la nouvelle n'ayant pas été confirmée le lendemain, on suppose qu'elle est sans fondement.

La même inondation s'est fait sentir à Troy le même jour; les quais y étaient submergés et l'eau montait jusqu'au second étage de quelques magasins de River street. Le lendemain les eaux commencèrent à baisser rapidement. La rivière s'élargissant à mesure qu'elle approche de son embouchure, on espère que cette inondation ne sera nulle part aussi nuisible à New-York.

Nous avons sous les yeux les journaux de Tampico jusqu'au 13 du mois passé; les détails qu'ils fournissent sur la situation actuelle du Mexique sont toujours d'un grand intérêt; l'administration paraît se consolider chaque jour davantage, et les améliorations marchent rapidement et à-peu-près uniformément dans toute l'étendue de la république; aussi cet état de choses inspire-t-il partout la plus vive satisfaction, et les vaines déclamations de quelques folliculaires stipendiés par le parti déchu se perdent dans le vague sans trouver d'écho nulle part. Chaque mois, chaque jour même est signalé par le rappel de quelques unes de ces lois gothiques, restes impurs d'un régime dont les mœurs de ce pays sont déjà bien loin, et qui formaient une étrange anomalie avec les nouvelles institutions qu'il a adoptées.

Les preuves de ce que nous disons ici sont palpables: les dernières nouvelles annonçaient l'abolition prochaine de toutes les entraves auxquelles la liberté de la presse est encore soumise, la suppression des dîmes et autres privilèges exhorbitants d'un clergé déjà beaucoup trop riche; et aujourd'hui nous apprenons que la législature de Tamaulipas vient de mettre au néant le monopole qui empêchait la libre et le commerce du tabac. Cette denrée, devenue si précieuse par l'immense consommation qui s'en fait, était frappée, depuis le gouvernement espagnol, d'une sorte de prohibition que la république n'a fait que convertir en monopole, et qui n'avait jamais abolie; désormais elle va devenir une source de prospérité et de fortune pour l'état de Tamaulipas. Le même monopole existe encore dans différents états mais il est probable qu'ils ne tarderont pas à le supprimer.

Une question d'un haut intérêt occupe en ce moment la capitale du Mexique; c'est le procès des ministres de Bustamante, mis en jugement par la chambre des députés. La *Gazeta* de Tampico du 13 mai contient sur ce sujet un arti le du *Fenix de la Libertad* de Mexico, sans date, duquel il résulte assez évidemment que nous ne nous sommes pas trompés quand nous avons attribué au gouvernement de l'usurpateur la mort de l'infortuné Guerrero. Il paraît que les accusateurs des ministres, le général Alvarez et M. Barragan, ont prouvé jusqu'à l'évidence que la tête de cet illustre patriote avait été mise à prix par l'infâme Facio et que l'ordre avait été donné aussi par lui de précipiter le jugement, exécrable dérision de toute justice, où l'on vit un conseil de guerre, composé de sergents, à ce que nous croyons, appelé à décider de la vie d'un général, du président de la république! Le tache que ce forfait monstrueux laissera dans une pagode d'histoire du Mexique libre, sera indélébile comme celle qu'a laissée dans l'histoire d'Angleterre la consommation de Marie-Stuart, et autant et plus reprochable que la mort de Louis XVI ordonnée par la Convention. Mais l'exemple de sévérité que donne en ce moment la chambre des députés de la république voisine ne sera pas perdu, et si ce pays est destiné à subir encore d'autres réactions révolutionnaires elles y seront moins cruelles et moins sanglantes, par la crainte où seront les chefs de ces mouvements à avoir, quelque jour, à rendre compte de leur conduite.

Voici l'article du *Fenix* qui contient tout ce que nous l'avons dit, ne porte aucune date:

"Hier à quatre heures la chambre des députés s'est formée en grand jury pour connaître aussi des accusations portées contre les ex-ministres Alamán et général Juan Alvarez et le député Barragan; la lecture du volumineux dossier a duré jusqu'à minuit et demi, et la séance a été levée vers trois heures du matin. Cette nuit le peuple de Mexico a entendu de ses propres oreilles l'horrible tissu de crimes épouvantables dont l'administration précédente a souillé les pages de notre histoire, et dont la main touche la trace fin, la fin si peu méritée du *benemérito* Guerrero. Le peuple ne connaît encore que la moitié des odieuses trames qu'ourdissaient les ministres scélérats.

"Cette révélation, n'est autant de fois une tête du plus illustre des ministres n'avait été mise à prix, nous avons ici sous nos yeux, et nous communiquons des documents autographes de Facio, ancien ministre du gouvernement de Mexico [illegible] du procès intenté aux ministres de [illegible]

(*Note du Rédacteur.*)

Nous ne savons pas encore quelle sera la décision de la chambre des députés, mais nous ne doutons pas qu'elle ne soit conforme à la justice et qu'elle ne mette en accusation devant le sénat les ministres coupables. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que la conduite de la chambre des députés de la république voisine ne sera pas perdue, et si ce pays est destiné à subir encore d'autres réactions révolutionnaires elles y seront moins cruelles et moins sanglantes, par la crainte où seront les chefs de ces mouvements à avoir, quelque jour, à rendre compte de leur conduite.

Voici l'article du *Fenix* qui contient tout ce que nous l'avons dit, ne porte aucune date:

"Hier à quatre heures la chambre des députés s'est formée en grand jury pour connaître aussi des accusations portées contre les ex-ministres Alamán et général Juan Alvarez et le député Barragan; la lecture du volumineux dossier a duré jusqu'à minuit et demi, et la séance a été levée vers trois heures du matin. Cette nuit le peuple de Mexico a entendu de ses propres oreilles l'horrible tissu de crimes épouvantables dont l'administration précédente a souillé les pages de notre histoire, et dont la main touche la trace fin, la fin si peu méritée du *benemérito* Guerrero. Le peuple ne connaît encore que la moitié des odieuses trames qu'ourdissaient les ministres scélérats.

"Cette révélation, n'est autant de fois une tête du plus illustre des ministres n'avait été mise à prix, nous avons ici sous nos yeux, et nous communiquons des documents autographes de Facio, ancien ministre du gouvernement de Mexico [illegible] du procès intenté aux ministres de [illegible]

(*Note du Rédacteur.*)

—Le prince Paskewitch est depuis quelques temps à St.-Pétersbourg, où, [illegible] Pologne. On avait fait courir le bruit qu'il allait partir pour se mettre à la tête de l'armée russe destinée à intervenir dans l'Orient. Mais comme la complication diplomatique, tant au sujet de la question turco-égyptienne qu'au sujet des affaires du midi de l'Allemagne, semble nécessiter que l'armée d'occupation reste en Pologne, il est probable que Paskewitch restera à Varsovie, et que le commandement de l'armée du Midi sera donné à un autre général. On dit même que toutes les forces russes vont être partagées en deux divisions, dont l'une couvrira les frontières de la Turquie, et l'autre celles de la Prusse et de l'Autriche. On sait même déjà que le corps d'armée qui s'avance par terre vers le territoire turc est plus considérable qu'on ne s'y attendait, car il se monte à plus de 40,000 hommes. Si donc le cabinet français veut contre-balancer l'intervention russe, il faut qu'il mette sur pied une force considérable.

Maintenant on ne peut plus se hâter de l'espoir de voir le cabinet de Saint-James s'unir au gouvernement français pour arrêter l'ambition du successeur de Catherine. Il faut que la France agisse seule. On dit que c'est un général diplomate qui doit être mis à la tête des troupes françaises envoyées dans le Levant; là, il se prendra le pays ni de la Porte ni de l'Egypte; sans il s'annoncera comme médiateur armé, et il soumettra les deux parties de se soumettre aux conditions stipulées dans le traité proposé primitivement par Hall-Pacha, et déjà [illegible] que ses troupes s'uniront à celui des deux qui acceptera ce traité contre le parti qui refusera d'y souscrire.

Cette combinaison serait assurément digne de la France, mais quoique bien ait été donné plusieurs années que telle était l'intention des ministres, il est fort douteux qu'on se montre d'une manière aussi décisive, surtout depuis que l'on sait ce qu'on doit espérer de la Grande-Bretagne. On ne peut nier aujourd'hui que l'Angleterre n'ait un intérêt aussi puissant que la France à s'opposer de l'ambition moscovite. M. Pozzo di Borgo a trouvé pendant son séjour à Londres des raisons péremptoires pour apaiser les scrupules du ministère Grey. Il y a proposé séparément aux cabinets de Londres et de Paris, un démembrement de l'empire ottoman, dans lequel il attribuait à la Russie Constantinople et la province de la Turquie d'Europe, le reste était partagé entre la France et l'Angleterre. Il paraît que le cabinet anglais n'a pas précisément rejeté les ouvertures de la diplomatie, et de là est venu une froideur extrême entre lord Palmerston et le prince de Talleyrand. De là, le peu d'activité qu'on a mis à envoyer dans les Echelles des forces suffisantes pour représenter dignement la France.

—*Le Mémorial bordelais* publie, sous la rubrique de Madrid le 28 mars, une lettre qui, après avoir raconté les intrigues qui ont amené le dernier changement de ministère, se termine ainsi:

"Le roi reçut dimanche dernier la visite des ambassadeurs de Russie et de Prusse, lorsque ne faisaient cette démarche qu'à l'instigation de Zéa: ils venaient, disent-ils, offrir à S. M. toutes les consolations que comportaient des circonstances aussi tristes; prévoyant des événemens comme ceux dont ils étaient témoins, leurs souverains avaient donné des instructions à cet effet, et des instructions étaient purement dictées par l'amitié que leurs souverains portaient à S. M. Ils ajoutèrent que le roi pouvait voir de son balcon la révolution s'agitant dans sa propre capitale, tandis que, pour en finir avec elle, il suffisait de donner à son ministère l'homogénéité qui lui manquait, seul moyen de mettre son gouvernement en harmonie avec celui de leurs souverains, et qu'alors, mais alors seulement, il pourrait compter, en toutes circonstances et chaque fois que l'occasion le demanderait, sur leur appui et sur leur secours.

"A ce langage, et à la vue de la commotion populaire qu'il voyait de ses fenêtres, le roi fit appeler Zéa, et immédiatement les ministres modérés furent destitués, et l'intendant Martinez de San-Martin arrêté au milieu de la rue pour être transféré à Badajos. Cette dernière mesure a scandalisé tout le monde. La reine n'a connu ces changemens que le lendemain; le comte d'Ofalia de même.—Cruz et Zéa Bermudes paraissent avoir tout conduit.

"La reine est confinée dans ses appartemens, sans qu'il lui soit permis de voir qui que ce soit.

"L'on parle de changer les capitaines-généraux comte d'Espeleta, Morillo, Amarillas, Santocildes, Pinefecuer Quésada, et de supprimer le ministère de l'intérieur.

"Toute la grandesse, qui s'est intéressée en faveur de Martinez de San-Martin, ni la reine elle-même, n'ont rien pu obtenir pour ce bon Espagnol, dont les services rendus à la cause de la reine et de la fille du roi sont regardés aujourd'hui comme autant de crimes.

"Enfin, nous sommes à la veille de grands événemens; il serait difficile de calculer où cela s'arrêtera.

"Pour le moment, je crains bien que les pauvres émigrés qui sont rentrés, se fiant sur l'amnistie, ne soient des victimes dévouées aux insultes et aux persécutions de nos fanatiques de toute espèce."

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 5 AVRIL.

Les esprits sont toujours fort agités; sans le voisinage des troupes autrichiennes qui menacent d'entrer dans Francfort, les scènes d'avant-hier se seraient renouvelées. Le mouvement est bien plus fort encore dans les principautés voisines; on assure que des troubles ont éclaté dans la Hesse électorale et dans la Bavière rhénane. Mais arrêté de parler de ces événemens, je dois, en peu de mots, compléter mon récit sur ce qui s'est passé à Francfort. Le signal donné par la population de cette ville pouvant acquérir de l'importance, il n'est pas sans intérêt de connaître l'origine des faits du 3 avril.

Le plan d'insurrection, s'il en existait un, était connu d'avance des autorités de Francfort et de plusieurs membres de la diète. On sait maintenant avec certitude que le premier bourgmestre, M. de Guaita, avait reçu depuis quelques jours des lettres anonymes qui l'informaient de ce qui allait arriver. On sait aussi que le baron de Pechlin, ministre de Danemarck près l'assemblée fédérale, avait fait parvenir le 3 mars, à deux heures de l'après-midi, une lettre à M. Guaita, dans laquelle il le prévenait formellement que, selon des rapports sûrs, l'émeute devait avoir lieu le même jour, à 9 heures et demie du soir. On prétend que M. de Guaita s'obstinait à ne pas ajouter foi aux dénonciations. A l'heure indiquée, en tirant sa montre, il se serait écrié: "*Voilà donc la révolution qui a donné rendez-vous chez moi; je vais me coucher!*" Le second bourgmestre, M. Kappus, moins incrédule (s'il est vrai que son collègue n'ses croyait rien) s'attendait à l'insurrection, et ce fut qui lui parmi les autorités se présenta le premier pour s'opposer au mouvement.

Le voyage [illegible] du comte Münch-Bellinghausen et de M. Nagler représentant de la cour de Prusse, donne lieu aujourd'hui à beaucoup de conjectures. D'après la rumeur générale, la diète aurait été été pour quelque chose dans cette affaire.

Lorsque dans la nuit du 3 au 4, à onze heures et demie, une estafette fut envoyée de Francfort à Mayence pour appeler des secours, le courrier trouva, à son arrivée, les régimens tout prêts. Les hulans autrichiens s'échelonnèrent aussitôt sur la route de Mayence à Hochst, située à deux lieues de Francfort. Le consentement du prince par le pays duquel ils devaient passer avait été demandé d'avance. Des avant-postes de ces troupes s'étendent jusqu'à la *Mainzer-Porte*, vieille tour qui marque la frontière de notre territoire.

Il est remarquable que des troupes autrichiennes seulement, et non pas des Prussiens, qui font partie de la garnison de Mayence, aient été dirigées du côté de notre ville. On assure que la rivalité qui règne entre les deux corps de la garnison en est la cause.

Il est certain qu'à l'exception des chefs, aucun des assaillans ne savait le 2 avril que le 3 il serait conduit contre les postes, et les masses sortant étaient dans une ignorance complète de ce qu'on méditait. Point d'assemblées préliminaires, point de proclamations, le peuple n'a été averti qu'au moment de l'attaque. Il l'a appuyée, mais il n'était pas assez fort. C'était le moment où les habitans du faubourg, situé au-delà du Mein, épuisés par les travaux de la journée, se livraient déjà au repos. D'ailleurs les forces des assaillans étaient très-divisées, ils attaquaient presque en même temps à quatre endroits différens, et sans être en nombre. Assurément, s'il est vrai que la liberté y fut pour quelque chose, elle n'aurait pu agir plus adroitement.

Malgré les mauvaises mesures des assaillans, peu s'en est fallu que la victoire ne restât à cette partie du peuple qui était accourue. Il a terrassé en quelques instans ces vagabonds de tous les pays, qui, sous le nom de troupes de ligne, composent la garnison de Francfort. Et je sais de la bouche de plusieurs gardes nationaux, qu'invités à faire des prisonniers, ils ne se sont emparés que de quelques qui prouvaient facilement leur innocence.

On évalue le nombre des prisonniers à cent vingt individus, étrangers et indigènes. On n'a pas découvert un seul de ceux qui avaient répandu dans les rues des cornets de papier contenant des cartouches et de la poudre; plusieurs de ces papiers étaient allumés d'un côté; il s'agissait donc probablement de faire un incendie. Comment se fait-il que ces criminels seuls aient échappé! Au reste, si la police a songé que vingt-quatre heures trop tard à ramasser la poudre, du moins aujourd'hui elle déploie un grand empressement à découvrir des complices; l'inquisition pénètre dans les cafés, dans les hôtels, dans les maisons particulières et surtout dans les imprimeries; la police est aussi fait nombreuse au faubourg de Sachsenhausen. Hier soir dans un cabaret, où les faubouriens parlaient politique, des sergens de police voulaient imposer silence, en menaçant de l'intervention antrichienne." Morbleu! s'écrie un bourgeois du faubourg, qu'ils viennent pour se faire chasser, ou bien nous irons à leur rencontre!"

Telle est la position actuelle de Francfort. Nous savons avec certitude qu'une agitation extrême régnait depuis quelque temps dans la Bavière rhénane où les mécontentemens avaient été réprimés pour un instant par les baïonnettes du prince de Wrède et par l'état de siège. Les lourds impôts, augmentés par cette démonstration militaire, l'oppression de la presse et surtout l'incarcération du docteur Wirth et d'autres hommes courageux, auxquels la population de Bavière a voué un attachement respectueux, tout concourait à rendre une insurrection possible. On assure qu'en effet des troubles ont éclaté dans ce pays en même temps qu'à Francfort. Ce serait grave par les conséquences qui pourraient en résulter, mais il faut attendre des renseignemens ultérieurs.

Il doit se passer aussi quelque chose à Cassel. La poste de cette ville n'est pas arrivée aujourd'hui. Cet après-midi, plusieurs fonctionnaires bessois qui se sont enfuis sont arrivés à Francfort. Quant à l'électeur, qui demeure depuis long-temps dans cette ville, il a fait la victime de la dernière insurrection; il logeait à l'Hôtel de l'Empereur de Rome, situé vis-à-vis de la garde des constables, où a commencé l'attaque du 3 avril. Une balle a traversé sa fenêtre; je ne sais si l'électeur était dans sa chambre, dans il a été [illegible]

Le [illegible] les troupes [illegible] et les [illegible] ont causé considérablement; les [illegible] qui avaient eu le plus de foi dans l'éternelle patience de la nation, commencent à reconnaître la dûpe d'avoir été trop loin.

Il n'est plus temps de se faire illusion, une révolution allemande est devenue possible. Quand même les coups de main d'aujourd'hui seraient encore comprimés, il est évident qu'ils se renouveleront, et avec plus de violence. Puisse cet état de choses être pris en sérieuse considération par le gouvernement français, qui, en protégeant les libertés constitutionnelles d'Allemagne, obtiendrait sur ses limites même une barrière en remplacement de celle de la Pologne, emportée par l'absolutisme! Puisse la presse française soutenir pour un pays étranger les libertés qu'elle a obtenues pour sa patrie! Sans l'appui français, l'Allemagne sera vaincue, vaincue, mais que de sang et de larmes la France pourrait épargner à notre pays!

Commercial.

HAVRE, 16 avril.

COTON.—50 balles Géorgie L. S. 200; 49 dito Louisiane 107 50; 50 dito 103; 44 dito 100; [illegible] Géorgie C. S. 103; 50 dito 100; 156 dito 99.

Décédé hier, à 3 heures après-midi, M. JOSEPH A. LARA, âgé de 21 ans, [illegible] typographes, ainsi que ses amis et connaissances, sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures. Son corps est exposé à l'encoignure des rues Vendôme et Espagne, faubourg Marigny.

Madame *Jeanne Dunstan*, épouse DULCIDE BARRAN, est décédée hier dimanche, à 2 heures et demie. Elle meurt à mis fin à des douleurs longues et cruelles. Son enterrement aura lieu ce matin à 8 heures et demie; le convoi partira de sa maison, rue Conti, entre la Pitt et Ursulines.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Entrées.

Navire St. Cloud, Rich, Liverpool, L H Gale.
Navire General Williams, Hutchings, Liverpool, L. H. Gale.
Brick Durango, Shannan, Apalachicola, E W Gregory.
Brick Wm. Henry, Johnson, Philadelphie, T Toby.
Brick Monticello, Miller, Providence, L H Gale.
Goël. Tres-Bastears, Harper, Tampico, Benjamin Booth & co.

Arrivés.

Bateau de remorque Hantress, avec le brick Shamrock et le brick Merida—il a parlé, à 35 milles à l'est, au brick Bachelor, de Liverpool, qui a apporté son sac-aux-lettres: il a également parlé au George-Canning, de Liverpool—En dehors, cinq navires, une barque, un brick et deux goëlettes.

Navire Salem, Destebecho, du Hâvre. Pour les noms des consignataires voyez la page anglaise.
Barque William, Smith, de New-York.
Navire Helen-Mar, Harrison, de Philadelphie.
Brick Wandgrer, Kennedy, 6 jours de Véra-Cruz.
Brick Burdett, Smith, de la Havane.
Brick Merida, Boney, 13 jours de la Havane.
Brick Shamrock, Crawford, de New-York.
Goelette Lafapette, Host, de Véra-Cruz.
Bateau a vapeur Coro, Streck, de La Fourche.
Bateau a vapeur Wanderer, Culver, de Manchester.
Bateau a vapeur Lexington, Montgomery, de Louisville.
Bateau a vapeur Huntsville, Shelleck, de Bayou Sarah.
Bateau a vapeur H mer, Gray, de Louisville.
Bateau à vapeur Belfast, Jackson, de Louisville.

MEMORANDA.

Le Charles-Joseph a été expédié du Hâvre pour ce port le 16 avril.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

Nouvelle-Orléans, le 1er. juin 1833.

Le but que l'on s'était proposé dans la convocation des diverses assemblées des actionnaires de cette institution, n'ayant pas été atteint, et la dernière réunion s'étant dissoute sans fixer de jour pour une nouvelle, la direction a décidé qu'il y aurait une nouvelle assemblée des actionnaires, mercredi, 5 du courant, à cinq heures de l'après-midi, à la Banque; on invite messieurs les actionnaires à ne pas négliger de s'y rendre.

Par ordre de la direction.

3 juin—3 RICHARD RELF, *caissier*.

Les soussignés ont reçu par le brick Atlas, un nouvel assortiment de verres de Baltimore de toutes grandeurs, qu'ils offrent en vente.

3 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

BORAX.—5 barriques Borax raffiné, récemment reçus de Liverpool, à vendre par

3 juin THOMSON & GRANT, rue de la Levée, no. 41

FOIN.—Ils débarquaient du brick Jasper, de New-York, 260 balles Foin supérieur, à vendre par

3 juin THOMSON & GRANT, rue de la Levée, no. 41

L. C. Hutchinson agent de Isaac T. Preston us. James Hondley, L. C. Hutchinson agent de T. W. Carstes us. le même, James Wright us. le même.

En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par Thos. B. Beauregard, juge consulaire de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 14 juin, à midi, à l'encoignure de rues St. Louis et Chartres, un cheval alezan, ainsi dans l'affaire ci-dessous.

3 juin L. DAUNOY, *marshal*.

R. Bonnaugh us. R. Sawyer.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'h. a. P. Smith, juge consulaire de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, [illegible] juin à 5 heures, P. M. les meubles meublants [illegible] rue Tchoupitoulas, No. 122, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 juin L. DAUNOY, *marshal*.

COUR DES PREUVES.—Vente de la succession des Testaments—Vendredi, 5 juillet [illegible] sera vendu en vente à la Bourse, une mulâtresse [illegible] nommée Jeanne, âgée d'environ 25 ans, appartenant à la succession Thomas G. Dawson.

Conditions de la vente—6 mois de crédit, billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque [illegible]

Par ordre de la cour.

3 juin W. F. C. DUPLESSIS, *greffier*.

COUR DES PREUVES—*Testaments* [illegible] *des Testaments*—Vendredi, 5 juillet 1833, sera vendu en vente à la Bourse, une mulâtresse [illegible] nommée Rosa, âgée d'environ 25 ans, appartenant à la succession Thomas G. Dawson.

Conditions de la vente—6 mois de crédit, billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque [illegible]

Par ordre de la cour.

3 juin W. F. C. DUPLESSIS, *greffier*.

COUR DES PREUVES—*Testaments*—Vendredi, 5 juillet [illegible] du matin, il sera vendu dans [illegible] compte de la succession de [illegible] assortiment de caractères [illegible] ayant l'établissement [illegible] vertir.

Conditions de la vente—[illegible] vendu en un seul lot, l'acquéreur s'obligeant [illegible] remis par le défunt John Perries [illegible] de $1080 payable le 4 juin 1834, [illegible] payable à la même époque et l'autre de $1333 33/100 payable à 4 et 8 mois, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la cour.

3 juin W. F. C. DUPLESSIS, *greffier*.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Carrière & Bordurant ont présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Etienne Tugeny. Avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

3 juin W. F. C. DUPLESSIS, *régiste*

Il a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, les esclaves suivants, savoir:

Sally, négresse appartenant à Mme. [illegible] veuve Jefferson.

Marcrge, négresse appartenant [illegible] veuve Orléans.

Eade, négresse appartenant [illegible] le-Orléans.

Mary, mulâtresse appartenant [illegible] Nouvelle-Orléans.

Cyprien, nègre appartenant à [illegible] de St. Jacques.

3 juin VICTOR [illegible]

MAIRIE DE LA VILLE [illegible]

Le cours de la farine fraîche est [illegible] de $5 70 le baril; d'après le tarif, les [illegible] devront donner pendant la semaine prochaine, [illegible] jusqu'à dimanche prochain inclusivement, [illegible] onces de pain pour un sou.

1 juin—1m.

M. GAINS, *Greffier*, Nouvelle-Orléans.

TRAITES sur Paris, à vendre par

1er juin P. G. FERRET, 89, rue Toulouse

Le soussigné étant sur son départ, laisse en procuration à son frère P. O. Sorbé, qui le représentera durant son absence.

1er juin P. E. SORBE.

AVIS.—La maison P. E. & O. Sorbé est dissoute d'un commun accord, à dater de ce jour, par cause du départ de M. P. E. Sorbé. P. O. Sorbé est chargé de la liquidation des affaires de cette société.

1er juin P. E. & O. SORBE.

Le soussigné ayant [illegible] continuera la même [illegible] 1er juin P. O. SORBE.

En débarquement, 20 barils huile patchouli, 15 do. graines de lin, à vendre par les soussignés.

31 mai H. BONNABEL & FRERE.

Les soussignés viennent à vendre, en débarquant, le brick Vénus de Marseille,

A 300 sangsues de bois,
150 onces essence de rose de Levant;
50 do. do. do. Neroly pour;
20 do. huile de Bergamote do.
25 do. do. de Limon.

31 mai H. BONNABEL & FRERE.

Le bateau-à-vapeur [illegible] capitaine Grey, ayant la majeure partie de son chargement en coton, partira sous peu. Pour le balance du fret ou passage, s'adresser à bord, où à

3 juin TOURNE & BECKWITH, Nouvelle Levée, No. 15

POUR [illegible] TINVILLE, A TAKAPAS, [illegible]

Le bateau à vapeur VERMILLON, capitaine J. W. Dough, est prêt à prendre du fret et partira pour les lieux ci-dessus, tant que les eaux le mettra à bateau des eaux. Pour fret s'adresser à

GRAY, DURRIVE & CO.

1er juin No. 38, rue de la Levée.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau-à-vapeur POWHATTAN, capit. G. Young, ayant une partie de son chargement prêt pour aller à bord, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, ou à

TOURNE et BECKWITH.

N. B. Le Powhatten prendra du frêt pour Natchez, Vicksburg, Memphis, Randolph, &c. 24 mai.

POUR LA HAVRE.

Le navire bombarder PLATO, capitaine Colligan, partira sous peu, et peut recevoir encore [illegible] ment 6 à 8 passagers. S'adresser au capitaine à bord, ou à

3 juin THEOD. NICOLET & Co.

POUR [illegible] PICO.

Le goelette MONTA, capitaine Cazeau, partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à A. Baron, ou à

3 juin J. DUFART, rue Royale, N° 100

POUR LE HAVRE.

Le navire OLYMPIA, capitaine Larkin, partira pour le mois prochain, vers le 20 du courant, et prendra des Passagers. S'adresser à

1 juin F. PERRET, rue Toulouse, No. 58.

POUR BALTIMORE,

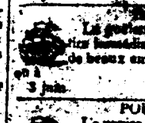

Le brick (A. L.) destiné et chevillé en cuivre, CARROLL, capitaine Swan, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à bord, ou face de poteau No. 67, ou à

HARRISON, BROWN & Co.

31 mai rue Royale, n° 117

POUR VERA-CRUZ.

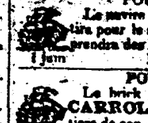

La belle et fine voilière goëlette TAMPICO, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le consultage de la semaine prochaine. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART,

30 mai rue Royale, No. 10.

PARA VERA-CRUZ.

Baldra sa toda la semana entrante, la muy acreditada goleta TAMPICO, teniendo la mayor parte de su carga ajustada. Por el resto del flete ó pasage, se ocure en casa de A. Baron, ó á

30 mayo J. DUFART.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais COGNAC PACKET, capitaine Winsley, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à

28 mai JOHN HAGAN & Co.

POUR BORDEAUX.

Le JEUNE GABRIELLE, cap. Dumas, partira au plus tard, le 15 juin. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à

29 mai J. MAGER.

POUR LIVERPOOL.

Le navire HERMITAGE, capt. Churchill, a besoin de 150 à 200 balles coton pour compléter son chargement. Pour fret s'adresser à bord ou à

28 mai BENJ. BOOTH & Co.

POUR LE HAVRE.

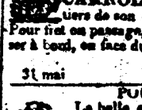

Le navire fin voilier NEW-ORLEANS, capitaine Patten, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

29 mai THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

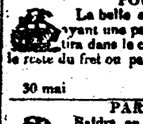

Le navire SALEM, capitaine Destebecho, attendu à chaque instant en rade pour en repartir très incessamment, pour la moitié de destination. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à

21 mai V. ROUMAGE.

COSMORAMA.

Rue Royale, près de la pharmacie de M. Forestier.

TEMPLE D'ILLUSION OU COSMORAMA VOYAGEUR.

Exposé pour la dernière fois.—Paris, Londres, St. Petersbourg, l'incendie de Moscou en 1812, la colonne de la place Vendôme à Paris, une grande éruption du mont Vésuve, un régiment de chasseurs passant la revue sur les Esplanades de Carcassonne, la place du Carrousel et le chateau de Tuileries à Paris, Marseille, Montauban, le Hâvre de Grâce et Toulouse.

Le Cosmorama est ouvert tous les jours, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10. Les jours où le soleil paraît, et qu'il fait beau, il est visible toute la journée, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir, l'entrée 4 escalins. 29 mai—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Bureau des Commissaires, 30 mai 1833.

En vertu de la 17ème. Section de la Charte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane; avis est par le présent donné aux actionnaires de la dite Banque, qu'une élection de quinze directeurs aura lieu le [illegible] samedi, 29 juin, prochain, au bureau des Commissaires, [illegible] Royale, No. 179) et les dits directeurs seront élus par [illegible] propriétaires qui seront souscrit ensuit et le jour même [illegible] actions auront été transférées, et qui auront été possession [illegible] propriétés sur lesquelles ils auront souscrit, au moins un mois avant le passage de la loi.

[illegible] ordre des Commissaires.

30 mai—27 F. GARAU, *secrétaire*.

MM. DESCOSSAS, connu par ses succès dans plusieurs établissements de cette ville, ayant établi [illegible] pour les enfans DE COULEUR des deux sexes, [illegible] un local distribué de manière à ce qu'ils soient séparés, rue St. Anne, No. 177, entre les rues des Remparts et [illegible] prévient les pères et mères de famille, qu'en [illegible] l'éducation française qu'il se charge d'enseigner, [illegible] des arrangements avec un maître de langue anglaise [illegible] les enfans de l'un et de l'autre sexe qui désireront [illegible] cette langue. M. Descossas aura aussi [illegible] établissement une dame, [illegible] heure par jour et [illegible] pour les jeunes personnes [illegible] apprendre à broder et autres ouvrages [illegible]

[illegible] son exactitude, il espère mériter [illegible] voudront confier leurs enfans à [illegible] sortiment complet, et d'un toujours propre, de [illegible], ses livrets, bijouterie et toute espèce de marchandises du goût et de la fantaisie, il vendra aux prix les plus modérés pour [illegible] quelque départ, les marchandises qu'il a [illegible] actuellement en magasin.

3 mai—1m. J. ANGLADE, rue Royale, No. 250.

P. S. Il se charge de tous copies de commissions pour Paris. [illegible] mai.

Le brick [illegible] sur lest et [illegible] dernière [illegible] ce matin du navire [illegible] Liverpool, et à vendre par

28 mai BENJ. BOOTH & Co.

TRAITES sur New-York, par [illegible] à vendre par

1er juin [illegible] J. BOOTH & Co.

BANQUE DE LA LOUISIANE.—Paroisse Jefferson.—*Cour des Preuves*.—Succession de feu Balthazard Duess